

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS : ES2526-009

TECHNICIEN(-NE) EN FORMATION PROFESSIONNELLE (I.P.I.Q.)

INSTITUT DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DU QUÉBEC

Tu as envie d'intégrer une équipe **passionnée** qui met son savoir-faire au service de la **réussite** des élèves?

Tu as envie de rencontrer des personnes **engagées** et **bienveillantes** qui s'**entraident** et qui **collaborent** pour servir une des causes les plus nobles qui soient, celle de l'**éducation**?

Tu as envie de découvrir le **milieu scolaire** et toute sa richesse?

Ça tombe bien! Nos nombreux établissements représentent un immense terrain de jeux dans lequel évoluent près de 55 000 élèves et près de 11 500 employés. Si tu te joins à nous, crois-nous, ton **expertise** permettra de faire la différence dans le parcours des élèves lavallois de **TA** collectivité!

Joins-toi au **CSS de Laval** pour avoir un **impact positif** sur les décideurs de demain!

TA MISSION

Ton rôle consiste à assister le personnel enseignant ou le personnel responsable désigné dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux relatifs à l'apprentissage de notions et aux exercices pratiques dans le cadre de la formation professionnelle.

TES RESPONSABILITÉS AU QUOTIDIEN

- Effectuer des démonstrations de travaux pratiques nécessitant l'utilisation, l'opération et l'entretien de machineries, de camions, d'outils, d'instruments et de leurs accessoires;
- Assurer le respect des règles de sécurité dans les divers travaux;
- Assister les enseignants dans les démonstrations de bonnes pratiques lors de mise à feu;
- Préparer l'équipement nécessaire aux mises à feu;
- Procéder au nettoyage de l'équipement;
- Effectuer des démonstrations;
- Toute autre tâche générée par ses opérations dans le respect de sa classe d'emploi.

Si tu souhaites avoir plus d'informations sur le poste, tu peux te référer à la page 24 du plan de classification du personnel technique en [cliquant ici](#).

TON PARCOURS PROFESSIONNEL

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en sécurité incendie;
- Être titulaire d'un certificat de qualification valide ou d'un certificat de compétence-compagnon approprié à la formation dispensée et avoir cinq (5) années d'expérience dans l'exercice du métier visé par cette qualification.

POUR BIEN RÉUSSIR DANS CE POSTE, TU DEVRAS

- Détenir un permis de conduire (classe 4A);
- Réussir le test de français du Centre de services scolaire de Laval.

TON SALAIRE

Selon l'entente nationale de 26,63 \$ à 34,45 \$ de l'heure

TON LIEU DE TRAVAIL

Institut de protection contre les incendies du Québec (I.P.I.Q.)
1740, Montée Masson
Laval (QC) H7E 4P2

CE QUE NOUS AVONS À OFFRIR

- Vingt (20) jours de vacances annuelles incomparables (*au prorata du nombre de mois travaillé*);
Imagine tous les voyages et les aventures à venir!
- Dix-neuf (19) jours chômés et payés par année scolaire, incluant la période des fêtes;
- Conciliation travail-vie personnelle;
- Assurances collectives et régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP);
Imagine tes projets de retraite!
- Programme de perfectionnement en continu;
- Possibilités d'avancement de carrière – ***Imagine tes possibilités d'avenir!***;
- Stationnement à proximité et sans frais;
- Autres avantages (Insertion professionnelle, programme d'aide aux employés, rabais corporatifs).

**Veuillez noter que certains avantages s'appliquent seulement sous certaines conditions*

CE DÉFI TE PARLE?

Postule maintenant en [cliquant ici](#) et contribue à la relève de demain.

Le Centre de services scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Tu peux voir nos réalisations en ce sens en [cliquant ici](#).

Veuillez prendre note que le Centre de services scolaire de Laval est visé par des obligations en matière de laïcité, conformément à la Loi sur la laïcité de l'État. La loi prévoit notamment que le port d'un signe religieux est interdit aux membres du personnel scolaire dans l'exercice de leurs fonctions. Les personnes qui postulent au Centre de services scolaire de Laval s'engagent à respecter et à se conformer aux obligations prévues par la loi.